



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MOSELLE
SOUS-PREFECTURE DE THIONVILLE

Bureau des Actions de l'Etat
Dossier suivi par Marie-Reine UGEN

Thionville, le 23 JUIL. 2010

Madame la Présidente,

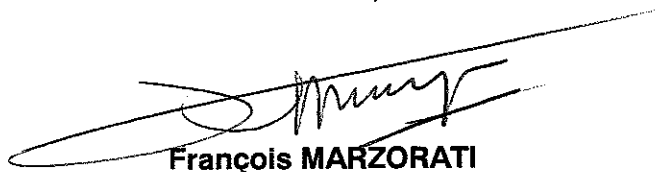
Monsieur le Préfet m'a rendu destinataire de votre courrier en date du 15 juin 2010 relatif à l'installation de la ligne Très Haute Tension entre MOULAINÉ et BELVAL, par lequel vous vous interrogez sur l'impact de cet aménagement sur certaines habitations de REDANGE concernées par ce projet.

Par courrier de ce jour, je saisis M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour obtenir toutes les informations utiles concernant l'impact éventuel des travaux envisagés et les mesures mises en oeuvre sur le plan sanitaire et environnemental.

Dès réception de la réponse des services de l'Etat concernés, je ne manquerai pas de vous tenir informée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet,



François MARZORATI

Madame Marie-Aude POIREAU
Présidente d' « EMPREINTE POSITIVE »
Collectif éco-citoyen du Pays Haut/Val d'Alzette
3, rue de la Tour

57390 - REDANGE